

La sainteté du naziréat à la lumière de l'enseignement de nos Maîtres.

Le Nazir est comme un roi qui maîtrise ses désirs et se sanctifie comme le grand prêtre et comme Adam avant la faute originelle

Notre Sidra hebdomadaire, Nasso, nous enseigne un des commandements des plus fascinants de la Torah, celui concernant les vœux d'être Nazir (abstème). Son auteur se trouve gratifié du mérite d'être désigné par le texte (Nombres, 6 :7)¹ : « **l'auréole de son D.ieu est sur sa tête ; tant qu'il portera cette auréole, il est consacré au Seigneur** ». Il est donc bienvenu d'approfondir la leçon que nous pouvons apprendre de ce commandement, à la lumière de l'enseignement de nos Sages.

La Torah nous dit (Nombres, 6 :1)² :

L'Éternel parla ainsi à Moïse: « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur: Si un homme ou une femme fait expressément vœu d'être Nazir, voulant s'abstenir en l'honneur de l'Éternel, il s'abstiendra de vin et de boisson enivrante... Tout le temps de son abstinence, il ne mangera d'aucun produit de la vigne, depuis les pépins jusqu'à l'enveloppe. Tout le temps stipulé pour son vœu de Nazir, le rasoir ne doit pas effleurer sa tête: jusqu'au terme des jours où il veut s'abstenir pour l'Éternel, il doit rester sain, laisser croître librement la chevelure de sa tête. Tout le temps de cette abstinence en l'honneur de l'Éternel, il ne doit pas approcher d'un corps mort; pour son père et sa mère, pour son frère et sa sœur, pour ceux-là même il ne se souillera point à leur mort, car l'auréole de son D.ieu est sur sa tête. Tant qu'il portera cette auréole, il est consacré au Seigneur.

Rashi, dans son commentaire, rapporte le Talmud (Berachot, 63a)³ :

1 נזר אלקיו על ראשו, כל ימי נזרו קדוש הוא לה'
2 וידבר ה' אל משה לאמר, דבר אל בני ישראל ואמרת אליהם, איש או אשה כי יפליא לנדר נזר נזיר להזיר לה', מניין ושכר יזיר, חומץ יין וחומץ שכר לא ישתה... כל ימי נזרו מכל אשר יעשה מגפן היין מחרצנים ועד זג לא יאכל. כל ימי נזרו תער לא יעבור על ראשו, עד מלאות הימים אשר יזיר לה'. קדוש יהיה גדל פרע שער ראשו. כל ימי הזירו לה' על גפן מות לא יבוא, לאביו ולאמו לאחיו ולאחותו לא יטמא להם במוותם, כי נזר אלקיו על ראשו, כל ימי נזרו קדוש הוא לה'
3 למה נסמכה פרשת נזיר לפרשת סוטה, לומר לך שכל הרואה סוטה בקלקולה יזיר עצמו מן היין

Pourquoi le chapitre relatif au Nazir fait-il immédiatement suite à celui de la femme soupçonnée d'infidélité ? Pour faire ressortir que quiconque voit cette femme dans sa dépravation, mieux vaut qu'il s'abstienne de vin.

Dans la suite de ses propos, il ajoute⁴ :

Pour faire vœu de Nazir. L'idée de naziréat implique toujours celle d'abstention. Il en va de même ici où il s'abstient de vin.

Voulant s'abstenir en l'honneur d'Hashem Pour se séparer du vin en l'honneur du Ciel.

Nous apprenons du commentaire de Rashi un grand principe : tout le concept des vœux de naziréat est la volonté de l'homme de se séparer du vin qui est le symbole par excellence des désirs et des passions de ce monde.

«l'auréole de son D.ieu est sur sa tête » - la couronne royale de la Création

Ô combien les paroles du Ibn Ezra sont merveilleuses ! Il explique, comme prérequis, la définition de la sainteté du naziréat que donne le verset : « **l'auréole de son D.ieu est sur sa tête ; tant qu'il portera cette auréole, il est consacré au Seigneur** ». Selon lui, la Torah nous signifie qu'en tant que dominant sur tous les tentations de ce monde en s'en séparant, il est apte à être ceint de la couronne royale de la Création - voici ces mots⁵ :

Sache que tous les êtres humains sont asservis aux désirs de ce monde, le vrai roi est celui qui a l'auréole et la couronne royale sur sa tête, à savoir tout celui qui est libéré des désirs.

4 נדר נזיר, אין נזירה בכל מקום אלא פרישה, אף כאן שפירש מן היין. להזיר לה', להבדיל עצמו מן היין לשם שמים
5 ודע כי כל בני אדם עבדי תאוות העולם, והמלך באמת שיש לו נזר ועטרת מלכות בראשו, כל מי שהוא חפשי מן התאוות

En approfondissant les paroles du Ibn Ezra, nous comprenons que le but de la Création de l'homme est qu'il domine la nature et non pas qu'il soit dominé par elle, ainsi qu'il est écrit (*Genèse, 1 :28*)⁶ :

D.ieu les bénit en leur disant «Croyez et multipliez! Remplissez la terre et soumettez-la! Commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les animaux qui se meuvent sur la terre!»

Donc, l'homme qui ne peut dominer les désirs de ce monde est comme un esclave asservi aux futilités de ce monde qui le contrôlent complètement.

Aussi, Hashem nous enjoint (*Lévitique, 25 :58*)⁷ :

Car c'est à Moi que les Israélites appartiennent comme esclaves; ce sont Mes serfs à Moi, qui les ai tirés du pays d'Egypte, Moi, l'Éternel, votre D.ieu!»

Le Talmud commente (*Kiddushin, 22b*)⁸ : ***«Car c'est à Moi que les Israélites appartiennent comme esclaves - et non esclaves d'esclaves*** ». Cela signifie que nous ne devons pas être esclaves des éléments de ce monde qui sont eux-mêmes esclaves d'Hashem, comme cela est enseigné dans la Mishna (*Avot, 6 :12*)⁹ : ***«Tout ce que la Saint Béni soit-Il a créé dans Son monde, Il ne l'a créé que pour Sa gloire*** ».

Il est également enseigné dans le même traité (*Ibid., 2*)¹⁰ : ***« Il n'y a d'homme libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Torah*** ». En effet, grâce à la sainteté de la Torah, antidote au mauvais penchant (*Kiddushin, 30b*), l'homme peut se libérer des futilités de ce monde. De plus, attendu qu'Hashem a créé ce monde par la Torah (*Bereshit Rabba, 1 :1*), celui qui s'immerge dans la Torah, mérite de dominer la Création qu'Hashem a créée par la Torah.

Nous comprenons mieux les paroles du Ibn Ezra qui expliquait la description du Nazir qui se retire des affaires de ce monde : ***«l'auréole de son D.ieu est sur sa tête - Sache que tous les êtres humains sont asservis aux désirs de ce monde, le vrai roi est celui qui a l'auréole et la couronne royale sur sa tête, à savoir tout celui qui est libéré des désirs*** ». En dominant la nature, Hashem le ceint d'une couronne royale comme dominant la nature tout comme un roi domine ses sujets.

Ajoutons le fait que le Nom « **Elokim** » est employé dans l'expression **«Nézer Elokv - l'auréole de son D.ieu** ». Or, le Ramak (*Pardess Rimomim, 17 :4*) écrit que la conduite divine sur la nature provient du Nom « **Elokim** », dont la valeur numérique est la même que **«Hatéva - la nature** ». Par conséquent, attendu que la Nazir domine la nature, Hashem qui conduit la nature par le Nom « **Elokim** » peut placer sur lui une couronne royale comme dominant la nature - aussi, est-il écrit : **«l'auréole de son D.ieu est sur sa tête** ». C'est le sens des mots de nos Sages (*Moed Katan, 16b*)¹¹ :

«Qui domine sur les hommes doit être juste, gouverner dans la crainte de D.ieu - Elokim (II Samuël, 23 :3) - qui Me domine ? c'est le Juste, car j'émetts un décret et il l'annule ».

En tant que dominant la nature (**Téva**), dont la valeur numérique est celle du Nom « **Elokim** », il est à même d'adoucir la rigueur émanant du Nom « **Elokim** ».

Selon ce que nous venons de voir, nous comprenons la raison à la désignation de nos Sages par le terme « **rois** ». Le Talmud enseigne (*Guittin, 62a*)¹² : ***«d'où sait-on que nos Sages sont appelés Rois ? car il est écrit (Proverbes, 8 :15) : «Par Moi règnent les rois»*** ». En effet, grâce à leur immersion et la peine qu'ils se donnent dans l'étude de la Torah qui est l'antidote contre le mauvais penchant, ils dominent les désirs de ce monde. Par ce mérite, Hashem les couronne comme rois sur la Création. C'est ainsi que le Talmud dit (*Shabbat, 128a*)¹³ : ***«chaque juif est un fils de rois*** » - en tant que fils de rois, ils s'efforcent de se préparer d'être des rois dominant tous les désirs de ce monde.

Le Nazir est comme le grand prêtre et comme Adam avant la faute originelle

Nous allons maintenant nous plonger dans l'enseignement du Alshich Hakadosh qui va nous éclairer pour comprendre le principe du naziréat. Il explique qu'Hashem a voulu nous enseigner avec ce commandement que chaque juif, même sans être de la lignée des cohanim, a le potentiel de se séparer des contingences de ce monde, et de se sanctifier jusqu'à devenir comme le grand-prêtre, qui, de par sa sainteté, ne pouvait s'impurifier pour aucun mort, pas même son père ou sa mère.

Dans la suite de ses propos, il ajoute que la sainteté du naziréat est telle qu'elle dépasse celle du grand-prêtre, car le Nazir a choisi, volontairement, d'être saint, contrairement au grand-prêtre. Concernant ce dernier, il est écrit (*Lévitique,*

6 ויברך אותם אלקים ויאמר להם אלקים פרו ורבו ומלאו את הארץ וכבשוה, ורדו בדגת הים ובעוף השמים ובכל חיה הרומשת על הארץ
7 כי לי בני ישראל עבדים עבדי הם אשר הוצאתי אותם מארץ מצרים אני ה' אלקיכם
8 כי לי בני ישראל עבדים, ולא עבדים לעבדים
9 כל מה שברא הקב"ה בעולמו, לא בראו אלא לכבודו
10 שאין לך בן חורין אלא מי שעוסק בתלמוד תורה

11 צדיק מושל יראת אלקים - מי מושל בי צדיק, שאני גוזר גזירה ומבטלה
12 מנא לך דרבנן איקרו מלכים, דכתיב (משלי ח-טו) בני מלכים ימלוכו
13 כל ישראל בני מלכים הם

21 :11)¹⁴ : «il n'approchera d'aucun corps mort; pour son père même et pour sa mère il ne se souillera point... car il porte l'auréole de l'huile d'onction de son Dieu». Ainsi, la sainteté du grand-prêtre provient de l'huile d'onction alors que chez le Nazir, il est dit¹⁵ : «l'auréole de son Dieu est sur sa tête », sans les mots «huile d'onction », car sa sainteté provient de sa décision de se séparer de ce monde, même sans huile d'onction.

Toutefois, les paroles du Alshich nous posent question : pourquoi la force du Nazir est-elle plus importante que celle du grand-prêtre ? Le Shlah (*Nasso, Torah Ohr, 11*) semble nous apporter des éléments de réponse. Il nous explique que le Nazir mérite d'être saint par la même sainteté d'Adam Harishone d'avant la faute. Or, Adam a fauté en buvant du vin provenant de l'Arbre de la Connaissance, qui était une vigne. Avant la faute, la mort n'était pas décrétée sur le monde et donc l'impureté n'était pas de mise. Aussi, la Torah interdit au Nazir de boire du vin et de s'impurifier au contact des morts. Voici les mots du Shlah :

Le passage consacré au naziréat y est juxtaposé et nos Sages ont dit (Berachot, 63a) : « quiconque voit cette femme dans sa dépravation, mieux vaut qu'il s'abstienne de vin ». Il est dit aussi : «il ne mangera d'aucun produit de la vigne » - c'est le secret du fruit par lequel Adam a fauté qui est la vigne dont Eve a pressé une grappe de raisins, pour en faire du vin enivrant (Bereshit Rabba, 19 :5)... A cause du vin pressé par Eve, la mort fut décrétée sur le monde, aussi, le Nazir ne doit s'impurifier pour aucun mort.

Or, concernant le Nazir, il est écrit : «l'auréole de son Dieu est sur sa tête » comme cela est le cas pour le Cohen (Lévitique, 21 :12) : «car il porte l'auréole de l'huile d'onction de son Dieu ». En effet, le Nazir est comme le Cohen qui ne doit pas s'impurifier et est appelé « saint ». Cependant, le niveau du Nazir est plus élevé, car le Cohen ne mérite d'être auréolé que grâce à l'huile d'onction alors que le Nazir est ceint de l'auréole de son Dieu...

Le concept est le suivant : si l'homme n'avait pas fauté, son corps aurait été saint avec des tuniques de lumière. Maintenant, cela est devenu des tuniques de peau, une chaire matérielle. Il a été placé dans le Jardin d'Eden pour « le soigner et le protéger », attendu qu'il était apte à ce « travail » car il n'était pas étranger à l'Eden. Maintenant, en étant habillé de tuniques de peau, il est devenu étranger et ce, jusqu'à Aaron, qui, en lieu et place d'Adam, a rectifié son étrangeté grâce à l'huile d'onction sacrée...

Or, le Nazir, qui s'abstient de vin, désire aller plus loin encore. En d'autres termes, en désirant être comme Adam avant la faute, à savoir, faire l'inverse du désir qui a causé à ce qu'Adam soit dévêtu de ses tuniques de lumière. Cela passe donc par le vin, car cela s'est passé avec le vin. Il déclare : «Je serai Nazir », en d'autres termes, « je vais m'abstenir des tentations de toutes mes forces »... C'est cela : «car il porte l'auréole de son Dieu », en d'autres termes, il entre dans la définition d'Adam avant la faute qui n'était pas étranger, il a donc « l'auréole de son Dieu sur lui », sans avoir besoin d'aucun moyen contrairement au Cohen qui a besoin de l'huile.

Adam Harishone était grand-prêtre

Nous allons étendre les paroles du Shlah en nous référant à un enseignement du Midrash (*Tanchouma, Bechoukottai, 3*)¹⁶ :

Hashem désira avoir une résidence ici-bas comme il en avait en-Haut, et dans ce but, Il dit à Adam Harishone : «si tu le mérites, de même que Je suis Roi sur les êtres supérieurs, Je ferais de toi, le roi sur les mondes inférieurs »... Il n'a pas fait ainsi, mais puisqu'il avait fauté, Hashem retira Sa Shéchinah de lui »

Nous pouvons expliquer ce Midrash selon les paroles du Ibn Ezra : «Sache que tous les êtres humains sont asservis aux désirs de ce monde, le vrai roi est celui qui a l'auréole et la couronne royale sur sa tête, à savoir tout celui qui est libéré des désirs. ». Cela nous permet de comprendre ce que dit Hashem à Adam : «si tu le mérites, de même que Je suis Roi sur les êtres supérieurs, Je ferais de toi, le roi sur les mondes inférieurs ». En d'autres termes, si tu mérites et tu domines les désirs de ce monde, Je te couronnerai Roi sur les êtres inférieurs.

Aussi, Hashem l'enjoint à ne pas manger de l'arbre de la Connaissance du bien et du mal, afin de l'éprouver sur sa résistance aux tentations de ce monde, avec l'arbre de la Connaissance. Cependant, le verset atteste qu'Adam et Eve ont fauté en mangeant de l'Arbre de la Connaissance à cause du penchant au désir, ainsi qu'il est écrit (Genèse, 3 :6)¹⁷ : «La femme jugea que l'arbre était bon comme nourriture, qu'il était attrayant (Taava - désir) à la vue et précieux pour l'intelligence; elle cueillit de son fruit et en mangea; puis en donna à son époux, et il mangea ». Ainsi, puisque l'homme n'a

16 "נתאוה הקב"ה כשם שיש לו דירה למעלה שיהא לו כך דירה למטה, שכך הוא אומר לאדם הראשון, אם זכית, כשם שאני מלך על העליונים כך אעשה אותך מלך על התחתונים... והוא לא עשה כן אלא כיון שחטא סילק שכנינתו ממנו

17 ותרא האשה כי טוב העץ למאכל וכי תאוה הוא לעינים ונחמד העץ להשכיל, ותקח מפריו ותאכל ותתן גם לאישה עמה ויאכל

14 ועל כל גפשות מות לא יבוא לאביו ולאמו לא יטמא... כי נזר שומן משחת אלקיו עליו
15 כי נזר אלקיו על ראשו

su dominer la nature, mais que la nature l'a dominé, il a donc perdu sa couronne de Roi de la Création.

Cependant, attendu que le libre arbitre a été donné à l'homme afin de rectifier ce qu'il avait endommagé lors de la faute originelle, après la faute, il est dit «*L'Éternel-Dieu fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit* » (Genèse, 3 :21)¹⁸. Le Midrash ((Bamidbar Rabba, 4 :8) nous apprend qu'il s'agit des huit habits du grand-prêtre. Rabbénou Bayha (*Bereshit, 3 :21*) rapporte le Midrash et y ajoute une allusion¹⁹ :

Selon la voie midrashique : « et les en vêtit » - il s'agit des vêtements du grand-prêtre. En effet, (par analogie textuel) notre verset écrit : «et les en vêtit » et il est écrit là-bas (pour le Cohen, Lévitique, 8 :13) : «les revêtit de tuniques ». Or, nous savons que les vêtements de la grande prêtrise étaient au nombre de huit. Et ainsi, dans le verset : «L'Éternel-Dieu fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit », il y a huit mots.

Selon ce que nous avons dit, l'explication est la suivante : avant la faute, si Adam avait résisté à la tentation et dominait les désirs de ce monde, s'empêchant de consommer de l'Arbre de la Connaissance, il aurait été apte à être roi sans les huit habits du grand-prêtre dont Hashem l'a revêtu après la faute. Aussi, avant la faute, il était nu de ces huit habits, car il n'en avait pas besoin, mais, après la faute, après avoir perdu sa couronne de roi, Hashem l'a revêtu des habits du grand-prêtre afin de nous apprendre qu'il est encore en notre pouvoir de pouvoir nous sanctifier et de résister à toutes les tentations de ce monde.

Alors, nous comprenons ce que le Shlah Hakadosh nous a révélé. En effet, la source de la sainteté du naziréat provient du fait que le Nazir désire se séparer des plaisirs de ce monde, et devenir comme Adam avant la faute, avant qu'Adam n'ait bu du vin pressé par Eve à partir de l'Arbre de la Connaissance, quand la mort n'était pas décrétée sur lui. Aussi, la Torah enjoint le Nazir à ne pas boire de vin et à ne pas s'impurifier pour les morts, car l'impureté du défunt est née après la faute originelle, après que la mort ait été décrétée sur la Création.

C'est dans cette veine que le Shlah explique le titre que la Torah attribut au Nazir : «*car l'auréole de son Dieu est sur sa tête*». Cela vient nous apprendre que le Nazir est comme

Adam avant la faute, qui était apte à être roi sur la Création, même sans les habits du grand-prêtre. Par conséquent, cette dimension est supérieure à celle du grand-prêtre dont il est dit : «*car il porte l'auréole de l'huile d'onction de son Dieu* », qui est auréolé pour régner sur la Création grâce à l'huile d'onction alors que le Nazir mérite cela sans huile d'onction.

«Il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier un titre honorifique »

Nous venons donc de voir deux grands fondements : celui du Alshich, le Nazir s'élève par sa sainteté au niveau du grand-prêtre et celui du Shlah, pour qui le Nazi s'élève au-dessus du niveau du grand-prêtre et devient comme Adam avant la faute. Nous allons alors comprendre un enseignement de la Mishna (*Berachot, 16b*)²⁰ : «*Il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier un titre honorifique* ». En d'autres termes, tous les hommes ne sont pas à même de pouvoir accepter sur eux les vœux de naziréat et de s'élever au niveau de la sainteté d'Adam d'avant la faute. Il est nécessaire pour mériter cela d'avoir, lors de l'émission de ces vœux, une intention exclusive pour Hashem. Nous apprenons cela de ce qui est écrit au sujet des lois du naziréat (Nombres, 6 :9)²¹ :

Si quelqu'un vient à mourir près de lui inopinément, ce sera une souillure pour sa tête consacrée: il rasera sa tête le jour de sa purification, le septième jour il la rasera. Puis, le huitième jour, il apportera deux tourterelles ou deux jeunes colombes au pontife, à l'entrée de la tente d'assignation. Le pontife offrira l'une comme expiatoire, l'autre comme holocauste, et fera expiation pour lui du péché qu'il a commis par ce cadavre; et il consacrera de nouveau sa chevelure en ce jour. Il vouera au Seigneur la même période d'abstinence et il offrira un agneau âgé d'un an comme délictif; pour les jours antérieurs, ils seront nuls, parce que son abstinence a été violée.

Le Talmud enseigne (Taanit, 11a)²² :

Shmouël a dit : tout celui qui jeûne est qualifié de pêcheur. Il pense comme ce Tanna qui a enseigné dans une Beraïta : Rabbi Eléazar Hakafar fils de Rabbi a dit : que veut

20 לא כל הרוצה ליטול את השם יטול

21 וכי ימות מת עליו בפתע פתאום וטמא ראש נזרו, וגילה ראשו ביום טהרתו ביום השביעי יגלחנו, וביום השמיני יביא שתי תורים או שני בני יונה אל הכהן אל פתח אהל מועד, ועשה הכהן אחד לחטאת ואחד לעולה וכפר עליו מאשר חטא על הנפש וקדש את ראשו ביום ההוא, והזיר לה' את ימי נזרו והביא כבש בן שנתו לאשם והימים הראשונים יפלו כי טמא נזרו

22 אמר שמואל כל היושב בתענית נקרא חוטא, סבר כי האי תנא דתניא רבי אלעזר הקפר ברבי אומר, מה תלמוד לומר וכפר עליו מאשר חטא על הנפש, וכי באיזה נפש חטא זה, אלא שציער עצמו מן היין, והלא דברים קל וחומר, ומה זה שלא ציער עצמו אלא מן היין נקרא חוטא, המצער עצמו מכל דבר ודבר על אחת כמה וכמה

18 ויעש ה' אלקים לאדם ולאשתו כתנות עור וילבישם

19 ועל דרך המדרש וילבישם, בגדי כהונה גדולה הלבישם, כתיב הכא וילבישם וכתוב התם (ויקרא ח-יג) וילבישם כתנות. וידוע כי בגדי כהונה גדולה היו שמונה, וכן בכתוב של ויעש ה' אלהים לאדם ולאשתו כתנות עור וילבישם שמונה תיבות הן, והכן זה

apprendre le verset : «et fera expiation pour lui du péché qu'il a commis par ce cadavre » ? Mais, de quel cadavre par lequel il a fauté parle-t-on ? En fait, il s'est mortifié par son abstinence de vin. Il y a donc là un raisonnement a fortiori : celui qui ne s'est abstenu que de vin est qualifié de fauteur, à plus forte raison en sera-t-il de même pour celui qui s'abstient de tout !

Le Alshich s'étonne : le verset qui dit : **«et fera expiation pour lui du péché qu'il a commis par ce cadavre »** évoque un Nazir qui s'est impurifié avec la dépouille d'un homme décédé brusquement. Comment le Talmud peut prétendre que ce Nazir apporte un sacrifice expiatoire pour son abstinence de vin ! Si tel est le cas, alors, même un Nazir qui ne s'est pas impurifié et qui a accompli sa période de naziréat devrait aussi apporter un sacrifice expiatoire car il s'est abstenu de vin et s'est mortifié. Or, non seulement un tel homme n'est pas appelé fauteur mais en plus, il est qualifié de saint : **«car l'auréole de son Dieu est sur sa tête. Tant qu'il portera cette auréole, il est consacré au Seigneur »**

Celui qui s'abstient de profiter des aliments qu'Hashem a créé est appelé fauteur

Le Alshich explique : Hashem a créé tous les délices de ce monde afin que l'homme en profite, mais à la condition que le but de cette consommation soit de vivre et d'apaiser son corps et non pour l'excès ou pour combler une envie. Aussi, est-il interdit de se mortifier en ne mangeant pas des délices de ce monde, et si l'on jeûne, on est appelé fauteur.

Cela va si loin que le Talmud de Jerusalem dit (*Fin de Kiddushin, 48b*)²³ : **«L'homme devra rendre des comptes sur tout ce qu'il a vu et dont il n'a pas mangé »**. Le Pné Moshé commente²⁴ : **« Du fait qu'il n'est pas attentif à rechercher en vue de bénir et remercier Hashem d'avoir créé ces espèces servant à nourrir les êtres humains, cela revient à ce qu'il ne considère pas le bienfait qu'Hashem a prodigué »**. Le Talmud conclut²⁵ : **«Rabbi Léazar était attentif à cet enseignement et ramassait des pièces d'argent afin d'acheter avec, toutes sortes d'espèces dont il mangeait une fois par an »**. Alors, comment expliquer que la sainteté du Nazir provient de son abstinence ?

L'explication en est : si l'intention du Nazir est de se retirer de ce monde pour Hashem, par exemple pour expier une faute

ou autre, attendu que son intention est noble, la perte de graisse et de sang due à son abstinence sera considérée comme s'il avait offert un sacrifice, qui sera agréé, et il obtiendra expiation. Ceci n'est valable que si nous constatons qu'il a réussi à aller jusqu'au bout de sa période de naziréat, Hashem ayant pris soin qu'il ne soit pas impurifié par un contact avec une dépouille. Nous aurons alors la preuve tangible qu'Hashem a accepté son naziréat ; le fait qu'il est pris sur lui de s'abstenir de vin et de tous désirs de ce monde a été agréé devant Hashem.

Mais, si le Nazir a été impurifié à cause d'un contact avec la dépouille d'un mort soudain, et qu'Hashem ne lui a pas épargné d'être ainsi impur, c'est la preuve que son naziréat n'a pas été agréé devant Hashem. A cause de cela, Hashem ne l'a pas protégé et il est devenu impur - aussi, ce Nazir a besoin d'une expiation car il a fauté envers son corps en se mortifiant par son abstention de vin, il est clair qu'Hashem ne veut pas de son abstinence de ce monde.

«Eprouvés par la faim et la soif, ils sentaient leur âme défaillir en eux »

Nous pouvons prolonger les paroles du Alshich en se fondant sur les paroles du Arizal (*Shaar Hamitzvot, Ekev*). Il explique que la finalité de la consommation est de clarifier les étincelles de sainteté se trouvant dans les aliments. Le Baal Shem Tov ajoute une grande idée : Hashem met à la disposition de chaque homme les aliments dans lesquels des étincelles de sainteté lui correspondant nécessitent rectification afin qu'il en mange en récitant une bénédiction, pour le Ciel. Grâce à cela, il élève et rectifie les étincelles de sa propre personne qui se trouve dans ces aliments. Voici les mots du Baal Shem Tov (*Yitro, 26*)²⁶ :

«Eprouvés par la faim et la soif, ils sentaient leur âme défaillir en eux » (Psaumes, 107 :5). David expose ici un secret grandiose et formidable. Pourquoi Hashem a créé nourriture et boisson que l'homme désire manger et boire ? La raison en est que ce sont des étincelles réelles d'Adam Harishon qui sont revêtues dans l'inanimé, le végétal, l'animal et l'humain. Ces étincelles aspirent à se joindre à la sainteté... Chaque nourriture et boisson qu'une personne consomme contient effectivement ses propres étincelles qu'il doit rectifier.

Cela nous permet de mieux comprendre les paroles de nos Sages qui ont expliqué ce qui a été dit au sujet du sacrifice que

23 עתיד אדם ליתן דין וחשבון על כל שראת עיניו ולא אכל
 24 משום שאינו נותן לבו לחזור אחריהן לברך ולהודות השם ברוך הוא, שברא מינים אלו
 להחיות בהן בני אדם, וכמו שאינו נחשב בעיניו טובתו יתעלה ברוך הוא
 25 רבי לעזר חשב להדא שמועתא, ומצמיח ליה פריטין ואכיל בהון מכל מילה חדא בשתא

26 רעבים גם צמאים נמשם בהם תתעטף. מירש בכאן סוד גדול וגורא, והוא למה ברא הקב"ה עיניי מאכל ומשתה, שאדם תאב להם לאכול ולשתות, והטעם שהם ממש ניצוצי אדם הראשון שהם מתלבשים בדומם ובצומח ובחי ובמדבר, ויש להם חשק לדבק בקדושה... וכל אכילה ושתייה שאדם אוכל ושותה, הוא ממש חלק ניצוצות שלו שהוא צריך לתקן

le Nazir impur devait apporter : **« et fera expiation pour lui du péché qu'il a commis par ce cadavre » ? Mais, de quel cadavre par lequel il a fauté parle-t-on ? En fait, il s'est mortifié par son abstinence de vin**». Le fait qu'il soit devenu impur et a échoué à achever son vœu, est un signe qu'il n'est pas à un assez haut niveau spirituel pour se séparer des questions de ce monde et se sanctifier comme le grand-prêtre. Par conséquent, il doit faire expiation pour n'avoir pas bu du vin et ne pas avoir élevé les étincelles lui correspondant. Tel est le message inhérent du verset : **« et fera expiation pour lui du péché qu'il a commis par ce cadavre (Nefesh) »** Le Talmud nous dit alors : **« Mais, avec quelle Nefesh a-t-il fauté ? En fait, il s'est mortifié par son abstinence de vin »** - le Talmud utilise la forme pronominale à dessein : il a fait souffrir les étincelles de sa personne en ne buvant pas de vin.

Maintenant, tout cela ne vaut que pour un Nazir qui devient impur et a interrompu les jours de son vœu. Cela n'est pas le cas concernant un Nazir qui a été protégé par le Ciel et n'est pas devenu impur. Son succès prouve sans l'ombre d'un doute que ses intentions de se séparer de choses terrestres étaient louables. Le Alshich décrit sa situation comme suit²⁷ : **« de**

27 למען תחול עליו קדושה על ידי בחירתו והתקרבו לה'

sorte que la sainteté imprègne son être en raison de son choix et de son rapprochement d'Hashem ». En conséquence, il sera ensuite en mesure de se sanctifier à un degré encore plus grand en mangeant et en buvant uniquement pour l'amour d'Hashem. La Torah atteste sur cet homme qu'il a réussi à atteindre la sainteté du grand prêtre : **« l'auréole de son Dieu est sur sa tête ; tant qu'il portera cette auréole, il est consacré au Seigneur »**.

Relions ce que nous avons appris sur la sainteté d'un Nazir, grâce aux enseignements du Ibn Ezra, du Alshich Hakadosh et du Shah Hakkadosh. Nous pouvons formuler une explication concernant le but du commandement de naziréat. Le Nazir aspire à se séparer de toutes les questions de ce monde, afin de revenir à l'état d'Adam Harishon avant la faute, comme expliqué par le Shlah. Ce faisant, il devient qualifié pour porter la couronne de la Création, comme le verset dit : **« l'auréole de son Dieu est sur sa tête »**. Il est vraiment un roi, parce qu'il est libre des désirs de ce monde, comme l'a expliqué Ibn Ezra. En conséquence, il atteint le statut du grand-prêtre auquel il était interdit de devenir impur même pour son père ou sa mère.

